



Ne plus jeter

organise un colloque intitulé

Avancées réglementaires, techniques et pratiques de la gestion des déchets des entreprises en Guyane

Le vendredi 17 juin 2011 de 8h30 à 12h30

Dans la salle de réunion de la CCIG

Place de l'esplanade à Cayenne

Programme

La gestion des déchets en entreprise constitue un véritable challenge. En effet, deux objectifs du Grenelle de l'environnement concernent les déchets des entreprises : à l'horizon 2012, il faudra porter le taux de recyclage à 75 % et réduire de 15 % les tonnages mis en décharge ou en incinération.

Comment une entreprise peut-elle agir pour mieux connaître, trier et recycler ses déchets ? Comment mettre en place des solutions efficaces et responsables ? Comment trouver des informations pertinentes sur les filières de gestion et de traitement ?

- **Réglementations, notions et planification – M. Texier du service risque, énergie, mines et déchets de la DEAL (direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement)**
- **Responsabilité élargie des producteurs : l'aspect institutionnel – A. Billard de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)**
- **Gestion des déchets des entreprises guyanaises - G. Cuyssot de la CCIG (chambre commerciale et d'industrie de la Guyane)**
- **Les obligations et le rôle du maître d'ouvrage public – A. Cefber du service investissement routier de la DEAL**

Contacts :

Association Ne Plus Jeter - ACI Véli Recycle

6 lot Beausite - Route de la Carapa - 97 355 Macouria

Sirene 477 613 657 neplusjeter@gmail.com 05 94 25 41 97 06 94 42 13 14